



COMPTE RENDU du CHSCT du 19 mai 2021

Nous espérons que ce compte rendu vous trouve en bonne santé, physique et morale, ainsi que tous vos proches, en particulier nos collègues (dont un collègue hospitalisé) touchés par la covid . Nous sommes heureux qu'à notre connaissance eux et leurs familles s'en tirent sans trop de dommage !

Toute notre admiration à nos collègues victimes d'agressions de plus en plus fréquentes en service et à leurs équipiers, leur professionnalisme et leur courage sont remarquables.

Tout notre soutien à notre collègue du 31 victime d'un grave sinistre domestique.

C'EST L'HEURE DE L'APERU !

Ben non, on a visio...

Pour retrouver les terrasses, on attendra... Si ce CHSCT se tenait un jour de je ne sais quoi de semblant de retour à la normale, il n'en restait pas moins que les débats furent denses et révélateurs de l'ambiance générale dans le ministère des finances : en avant toute pour les réformes ! Même si on est pas encore sortis de l'auberge, les généraux n'attendent pas, sabre au canon et en marche quoiqu'il en coûte...

I-la pandémie c'est pas fini

Ben oui, ça nous embête tous mais ça serait dommage de s'écrouler à 2 pas de la terrasse de café...

Il faudra bien faire attention encore un peu, et ce n'est pas la situation en Douanes qui va nous faire penser le contraire : pour paraphraser un ancien président, il est une brigade chez nous qui est consciente que « les m..., ça vole toujours en escadrille », entre accidents à répétition (subis, hein) et contaminations (extérieures au travail selon M. le directeur régional) en série qui obligent à travailler en mode dégradé sur plusieurs semaines...

Ceci dit, si ce CHSCT fut l'occasion pour certains de rappeler qu'il fallait respecter des consignes strictes, notamment dans les véhicules et pendant les repas, nous à la CGT nous avons refusé l'infantilisation permanente. Les agents des finances, tous services confondus, ont tenu la baraque. Ils se sont montrés exemplaires pendant toute la durée de cette pandémie, responsables, courageux et respectueux des consignes, ce que montre d'ailleurs le faible taux de cas positifs dans nos administrations.

Dommage juste que pour les douaniers, ça se solde par 2500 postes supprimés d'un trait de plume et une enième réorganisation...

Dommage que la spécificité du métier surveillance soit reconnue « ex post »... Impossible en effet de respecter en toutes circonstances les gestes barrières et les distanciations sociales ! Alors, que ce soit pour l'accueil des enfants, pour les autorisations d'absence, pour la priorité de vaccination, et si nous avons en permanence exigé cette priorité, force est de constater que la reconnaissance de personnel essentiel est venue bien après la bataille...

Bon concrètement on est quand même bien contents que les collègues touchés par la maladie s'en sortent sans trop de dégâts. Concrètement aussi, le CHSCT a validé l'achat pour les brigades qui disposent d'un espace fermé (Frouzins, Millau) de tables et chaises d'extérieur, pour minimiser le risque de contamination pendant les repas aux beaux jours. Et tant qu'on parle de surveillance, nos collègues motards devraient bientôt s'accommoder de gilets rafraîchissants de meilleure qualité, ce qui ne sera pas du luxe...

A part ça, dans les services et au niveau de l'activité en mode COVID, rien de bien nouveau, il faut bien dire qu'on est un peu rôdés. Allez, on peut le dire aussi, en Douanes nous pensons que globalement et même si tout est loin d'être parfait (on aura jamais la mémoire courte n'est ce pas les RTT et les primes?) notre administration aura géré la crise avec le souci des agents, ce qui est déjà méritoire. Vous verrez plus loin que le sentiment n'est pas le cas partout dans les Finances...

On sent quand même que nos hiérarchies commencent à se gratter la tête au sujet de l'après pandémie et de l'inévitable réflexion autour du télétravail, qui ne peut que se pérenniser et des nouvelles organisations à mettre en place. Remarquez, ils se simplifient le boulot en supprimant du poste à tour de bras, hein...

Nous avons maintes fois alerté sur les dangers d'isolement, de perte de collectif, de perte du sens du travail, d'inégalité devant l'accès au travail, voyons ce que va nous proposer l'administration en terme d'équipement, de méthodologies, de pratiques d'encadrement ou de formation.

Si on vous dit qu'on a un œil un peu suspicieux, vous nous croyez ou pas ?

II-A la DGFIP, de curieuses méthodes et de vilains échos

Si nous vous présentons ici quelques éléments de la grande maison voisine, c'est d'abord parce qu'une grande partie de l'ordre du jour de ce chsct lui était consacré. Mais aussi parce que nous sommes solidaires et méfiants envers certaines pratiques qui se généralisent dans la fonction publique. A notre grand dam.

Ainsi la DGFIP se dote-t-elle (10 ans après la Douane...) de la téléphonie TOIP, avec les mêmes désagréments que nous avons subi au début (qualité exécrationnelle, saturation des réseaux). En parallèle, la numérisation des communications ouvre la voie à l'utilisation de l'application BALI GENESYS. Evidemment nous jure-t-on la main sur le coeur et la vertu outragée de la voix chargée d'émotion d'une chef de service, cette application n'a pour seul but que de protéger les agents et d'améliorer la qualité du service. JAMAIS AU GRAND JAMAIS il ne s'agira d'écouter chaque conversation d'un agent, de minuter son temps de travail à la seconde et d'évaluer ses conversations...

Quelqu'un pourrait leur dire que le fil blanc ne fait jamais bonne pêche ? Comme les promesses n'engagent que ceux qui y croient, vos OS ont unanimement déposé une délibération dont vous trouverez le texte en pièce jointe.

Certains agents du SAU à la Dnsce trouveront certaines similitudes avec l'expérimentation des services de la société ETOILE DIESE, heureusement sans lendemain...Mais ils ont sans doute l'esprit mal tourné.

Ainsi également un droit d'alerte sur le site de Balma a été déposé par la CGT finances suite à de multiples et récurrents dérapages du chef de service local. Ce droit d'alerte, il aura fallu le faire vivre au forceps tant la direction FIP a joué la montre pour permettre à l'encadrant de rejoindre sans encombre le rivage d'une paisible retraite. Comble du culot, il sera même reproché au syndicat la lenteur de la procédure...

Tout ceci nous conforte dans notre bataille contre la fusion des instances et la régression que représente la fusion des CHSCT et des comités techniques. Le CHSCT ou les CAPL, par la présence des représentants du personnel, restaient des lieux où le droit à la défense des personnels pouvait s'exercer. L'empressement de nos administrations à tuer leurs prérogatives et leurs champs de compétence, à imposer les lignes directrices de gestion pour avoir le champ libre et exercer le droit de seigneurie, n'augure rien de bon. Ce ne sont pas les 1^{ers} tableaux de mutation « LDG », bourrés d'injustices criardes, qui vont nous rassurer...

III-Dans CHSCT il ya santé

La santé au travail, ça n'est pas que la COVID et nous vous rapportons ici le résultat de 2 études pour lesquelles l'instance se montre rassurante.

-Le rapport d'étude sur la présence d'amiante à la DNSCE, s'il précise la présence d'amiante captive sur le site, rassure sur l'absence de dangerosité. Les mesures proposées par la direction, soit l'enlèvement avant les travaux immobiliers du projet PHEDRE, semblent proportionnées à l'inspecteur santé et sécurité au travail, sous réserve quand même de découvertes éventuelles ultérieures pendant les travaux qu'on ne peut jamais éliminer. Dont acte, nous restons attentifs et à votre disposition si besoin. Nous avons signalé à la direction DNSCE que nous louions son effort de transparence et sa diligence dans ce domaine.

-les rapports d'étude sur le radon dans les sites douaniers lèvent tout doute de danger sur l'ensemble des sites douaniers évalués, hormis le sous-sol du bureau de Foix. Dans celui-ci, la direction a immédiatement mandaté la pose d'une ventilation mécanique, opération qui selon l'ISST est parfaitement adaptée pour écarter tout danger sur ce site.

Disons-le, nous considérons que nos encadrements locaux se montrent vigilants, transparents et réactifs et nous les en remercions.

Du côté de la surveillance, nous ne pouvons que dresser un constat inquiétant : le nombre d'agressions, de passages de vive force, de tentative de percussions, est en constante progression.

Alors, nous ne pouvons que saluer l'initiative du Directeur Interrégional de Montpellier, qui lève un groupe de réflexion sur les oppositions à fonction. Nous avons regretté cependant que la méthode que nous avons unanimement saluée pour le retour d'expérience sur la période de crise sanitaire, qui consistait à écouter en priorité la parole des agents pour canaliser une expression riche grâce au travail notamment de la psychologue du travail, ne soit pas reprise ici.

C'est en effet un schéma plus classique, avec un groupe de réflexion composé d'encadrants, de chefs de service et des agents victimes d'agressions (dont la présence est bien sûr plus que nécessaire) qui a été retenu et nous pensons qu'il porte en lui ses propres limites.

*N'hésitez pas à contacter vos représentants SNAD-CGT au CHSCT31,
Marie-Françoise Millerou (empêchée pour cette séance) et Christophe Pagès
délibération page suivante...*

délibération CHSCT 31 du 19 mai 2021

Le déploiement national de l'application BALI/GENESYS comporte un bandeau qui permet de définir l'État de connexion de chaque agent.

Des données individuelles sur les communications sont mises à la disposition de la hiérarchie.

Nous constatons la possibilité offerte par cette application de danger de dérive d'utilisation des données personnelles à des fins purement managériales voire d'évaluation individuelle des agents.

Nous demandons à la DGFIP des engagements écrits solennels nationaux sur les points suivants :

-obtenir l'avis de la CNIL sur le bandeau BALI et l'offre de service GENESYS telle qu'elle a été prévue par la maîtrise d'ouvrage DGFIP.

-l'engagement de ne pas utiliser l'enregistrement des conversations sans autorisation au coup par coup de l'agent.

-les consignes précises, répétées aux hiérarchies locales de ne JAMAIS utiliser les données collectées (état de connexion, temps de pause, qualité des réponses aux opérateurs) pour autre objectif que l'amélioration du service public.